

Compte rendu du séminaire ouvert « Ce que les associations font au patrimoine »

Ce séminaire, proposé par le Conseil scientifique et préparé en collaboration avec le bureau, a été animé par Michel Rautenberg, président du Conseil scientifique et Ramzi Tadros, membre du conseil scientifique. Il a rassemblé une quarantaine de personnes, membres ou non du GIS.

En introduction, **Michel Rautenberg** rappelle que la question des relations entre associations et patrimoine n'est pas nouvelle, mais qu'elle se pose aujourd'hui de façon toujours vive et dans un contexte largement différent : d'abord les associations portent une dynamique singulière que chercheurs et institutions peinent à saisir ; elles sont aussi perçues comme des lieux où se reconstruisent des liens et du sens dans un monde d'individuation et de consommation. Si le GIS propose, pour son deuxième comité directeur, de commencer par aborder ce sujet, c'est qu'elles sont devenues des acteurs majeurs de la production de connaissances, de la reconnaissance, de la sauvegarde et de la gestion des patrimoines sur la durée. Michel Rautenberg suggère qu'elles sont aussi peut-être au cœur à la fois de leur marchandisation et de leur érotisation, dans la logique de la « consommation-plaisir ». Ce sont ces rôles que ce séminaire se propose d'explorer.

Ramzi Tadros, bibliothécaire en association, chargé de mission à l'association Approches Cultures Territoires, se définit comme observateur des associations qui entrent en interaction avec les institutions. Les associations étant de nature très diverse, les évolutions ne les touchent pas de la même façon. Il indique que les trois grandes questions posées dans la présentation écrite du séminaire (les associations dans la collecte et la constitution de fonds patrimoniaux ; la mise à disposition aux publics et la médiation ; leurs liens avec les institutions patrimoniales (diffusion, impacts...) se croisant dans les interventions, le choix a été fait de ne pas les traiter séparément. Les interventions présentées sont celles qui ont été proposées en réponse à l'appel à communication diffusé aux membres et sur le site du GIS.

Alain Chenevez, enseignant-chercheur en sociologie, représentant du laboratoire Cimeos au sein du GIS, explique qu'il est arrivé, comme sociologue du travail, au patrimoine par le milieu associatif. Il prend deux exemples issus de son expérience : la patrimonialisation des Salines d'Arc-et-Senans, devenues patrimoine mondial de l'Unesco en 10 ans ; celle du Musée urbain Tony Garnier dans un quartier d'habitat social de Lyon. Il a analysé le processus de construction sociale que constitue le patrimoine dans les deux cas : à Arc-et-Senans, la patrimonialisation, en effaçant la mémoire ouvrière, crée un artefact. Dans l'acte de patrimonialisation, les Salines d'Arc-et-Senans sont devenues une utopie (le site est détaché de sa dimension industrielle, et l'ensemble de ses aspects populaires sont évacués). Cela montre à quel point le patrimoine est toujours porté par les classes moyennes et cela montre également que, contrairement à l'impression que l'on a de processus de patrimonialisation tous azimuts, certains sites ou certains aspects des sites sont fortement patrimonialisés et d'autres tout à fait détruits. La patrimonialisation permet peut-être une reconstruction des liens sociaux, mais elle est aussi accompagnée de processus de distinction sociale, enjeu politique majeur de l'opération. Dans le cas de

la cité HLM conçue par l'architecte Tony Garnier, la patrimonialisation de l'espace et de l'architecture grâce à la réalisation de fresques murales n'a pas débouché sur une mise en valeur des habitants, alors que l'association faisait de la médiation en vue de cette reconnaissance. Le Musée urbain Tony Garnier renforce l'impression que le patrimoine est un outil de marquage territorial et social, y compris dans ses stratégies d'association (Etoiles de Givors, Gratte-Ciel de Villeurbanne). A Chenevez appelle à se demander dans quelle mesure une patrimonialisation peut porter des processus de requalification sociale.

Samia Chabani, directrice de l'association Ancrages qu'elle a fondée, souligne d'abord l'intérêt et l'originalité de la démarche de ce séminaire : donner aux associations un temps pour un retour qualitatif sur leurs expériences, dans un cadre dépourvu du rapport de forces au commanditaire. En prenant pour exemple la collecte d'archives orales sur l'histoire de l'immigration sollicitée par les Archives départementales (AD) des Bouches du Rhône et assurée par Ancrages, pour répondre au constat de disparition de traces (bidonvilles ; démolitions des quartiers Nord) et à une volonté d'expression des habitants, elle a dégagé plusieurs réflexions. Sur les relations avec les Archives : la réalisation de l'étude de faisabilité auprès des acteurs associatifs pour faire don aux AD ou bien constituer leurs archives lui montre d'abord l'absence d'outils. Elle exprime le besoin qui a existé d'une relation forte avec l'institution pour préciser et faire reconnaître le rôle de chacun. Le soutien de l'institution au projet a d'abord été fort, puis a reculé. En ce qui concerne la collecte, l'association a sauvegardé une vingtaine de fonds, articulé collecte de documents et collecte d'archives orales de l'immigration. Elle s'est ainsi située davantage dans l'expertise des mouvements sociaux de l'immigration que dans le secteur des archives à proprement parler, tout en s'imprégnant des contraintes de l'institution pour mieux aider les associations. Précisant le rôle des associations, elle tient à lever un malentendu : elles ne sont ni des « rabatteurs », ni des « agents ethniques », elles ne sont pas non plus des concurrents des archivistes, mais des « facilitateurs » agissant en complémentarité. Avec les Archives départementales, Ancrages a été partie prenante de la définition de la stratégie. Sur d'autres territoires, l'association a agi en coproduction avec d'autres associations. De manière plus générale, S. Chabani regrette que les associations soient parfois seulement prises comme cautions de projets scientifiques sans être partie prenante de ceux-ci en amont. Elle souhaite que l'apport scientifique de l'association comme coproducteur de patrimoine soit reconnu et que les relations avec les laboratoires de recherche soient davantage formalisées. Dénonçant le paradoxe institutionnel qui fait qu'un projet culturel concernant l'immigration ne peut être financé que s'il répond aux contraintes des politiques d'intégration, elle demande que les DRAC et le MCC prennent en compte ces projets culturels comme tels et que les associations soient reconnues comme acteurs culturels à part entière.

Mohamed Ouadanne, responsable de l'association Trajectoires, insiste sur l'apport du réseau Histoires et Mémoires en Île-de-France, qui a émergé dans les années 2000 et rassemble maintenant trente associations : il essaie de porter une nouvelle façon de questionner et d'intervenir dans le champ politique ; il permet une confrontation entre associations, collectifs de chercheurs et monde culturel, tout en étant ouvert au simple citoyen. M. Ouadanne souligne l'enjeu politique que constitue l'articulation faite par le réseau entre les questions d'immigration, le monde du travail et le monde urbain : travailler sur la pluralité des mémoires – immigrées, ouvrières et urbaines –, c'est de toute façon interroger en creux le patrimoine et la patrimonialisation. L'axe des transformations urbaines et sociales est développé par le réseau dans le cadre du réaménagement du Grand Paris. De manière générale, la légitimité du réseau dans le champ politique, social

et culturel ne doit pas être fondée sur un objectif d'intégration, mais sur la capacité à produire de la connaissance et de l'intelligence collectives.

Jean-François Leclerc, directeur du Centre d'histoire de Montréal et membre du Conseil scientifique du GIS, met en évidence les différences entre les situations présentées par les intervenants et son expérience. Il souligne d'abord que le Centre d'histoire de Montréal, qui est un centre d'interprétation, manque de problématique d'ensemble de la part de la municipalité. Son expertise repose sur sa capacité à toucher le citoyen, par divers moyens de communication et de mise en scène, à être perméable aux demandes de la société. En prenant plusieurs exemples de projets, il insiste sur le fait que le Centre d'histoire parvient à intéresser largement, au-delà des personnes ou communautés concernées. Il dégage aussi quelques limites de ces actions : la difficulté à maintenir des relations avec les associations dans la durée, à assurer un échange équitable entre institution patrimoniale et associations, à répondre à la demande de reconnaissance de compétence de la part des associations. Faisant écho à la remarque finale de Samia Chabani, il constate aussi que, bien que le Centre soit au cœur des problématiques de la ville, la segmentation des financements empêche la mobilisation des services sociaux sur l'expertise patrimoniale des habitants et limite la reconnaissance du rôle intégrateur des projets culturels.

Le débat qui s'ouvre aborde principalement les points suivants.

- Qui les associations représentent-elles ? Le débat conduit à s'interroger sur les attendus de cette question : qui la pose et pour quoi ? Très souvent posée dans le but de délégitimer une action associative, elle ne semble pas pertinente dans la mesure où les associations se définissent non pas tant par leur rôle de représentation que par celui des projets collectifs qu'elles conduisent, des dynamiques qu'elles créent.
- Quelle reconnaissance des apports des personnes concernées par la collecte de mémoire ? Plusieurs intervenants insistent sur la nécessité qu'existe symboliquement une forme de reconnaissance à l'égard des personnes qui ont apporté leur témoignage. La relation entre institution et association est ici décisive pour que la patrimonialisation ne soit perçue ni comme une sacralisation, ni comme une attitude banale. Cette démarche peut permettre de passer de l'idée de « patrimoine de l'immigration » à une construction de l'immigration comme « notre patrimoine commun ».
- Comment une institution peut-elle être perméable aux attentes de la société ? Les associations ont un rôle fondamental à jouer pour contribuer à inventer des démarches, des lieux propres à construire un patrimoine qui ne procède pas d'une attitude de surplomb, qui ne soit pas officiel, mais « construit par le bas » et partagé. Il s'agit aussi de réfléchir comment on « gère » la demande sociale. Le GIS peut être un lieu d'échange d'expériences et de conseil à ce sujet.
- À quelle échelle ? La question de l'échelle pertinente à laquelle s'effectuent de la façon la plus efficace le travail des associations et la reconnaissance de celui-ci a été posée par plusieurs participants. Le débat fait apparaître que les réponses varient selon les phases du processus de patrimonialisation mais aussi selon les contextes sociaux et politiques. L'échelle locale, celle des quartiers ou de la ville est la plus propice à la mise en confiance réciproque et au recueil de témoignages ou de documents, mais elle risque d'enfermer les associations travaillant sur le patrimoine et l'immigration. La recherche de problématiques communes ne peut se faire qu'à une échelle plus large. Cette question s'inscrit aussi dans un phénomène

plus général de recherche de lieux où quelque chose peut être partagé.

Ces questions montrent l'intérêt de poursuivre le débat sur l'aspect qui a été le plus développé (les relations entre associations et institutions), mais aussi de cerner plus précisément la question « Qu'est-ce que les associations font au patrimoine ? » : comment le transforment-elles dans son contenu (matériel et immatériel), son rapport au passé et au contemporain, sa construction institutionnelle ou participative, les perceptions partagées ou conflictuelles qu'il suscite, la normalisation dont il est l'objet ? Il s'agira aussi d'interroger les effets de ces transformations sur la place des chercheurs et de la recherche académique, sur les institutions et sur les associations elles-mêmes.

En synthèse du séminaire, Ramzi Tadros dégage

- *des lignes de tensions* (entre associations, institutions patrimoniales, chercheurs, mais aussi en leur sein): autour de la représentation (ou non) des associations ; de la légitimité (ou non) de leurs actions ; de leur positionnement (proche des institutions ou hors institution) ; de leur reconnaissance ou non, et en particulier la reconnaissance des associations comme acteurs culturels ou comme outils d'intégration. Ces tensions concernent aussi les différences de contexte entre centre et périphérie, Paris et le reste de la France, les différences d'acteurs et de représentation de leurs positions respectives (professionnels et non professionnels), de leurs démarches (scientifiques et non scientifiques).

- *des points de convergences* : ils concernent la patrimonialisation comme construction sociale porteuse d'enjeux politiques, économiques et de représentation. Par ailleurs, les participants ont souligné les besoins d'échange et de partage.

- *l'ouverture des exemples et de la réflexion au delà de la question de l'immigration* : ont aussi été soulevés des thèmes tels que l'oubli et l'effacement, notamment des traces ouvrières, la place et la valorisation différentes des classes sociales dans les processus de patrimonialisation.

- *l'intérêt des apports extérieurs* : grâce au décalage, à la diversité des acteurs et des contextes qui sont extrêmement enrichissants.

- *quelques besoins exprimés pour la suite* :

- des besoins de contenu à exprimer, confronter, partager, comment se rendre perméable...

- le besoin d'une fonction d'observation

- le besoin d'agir sous forme de conseil.

Joëlle Le Marec, chercheur et membre du conseil scientifique, prolonge cette synthèse par quelques réflexions. Ces questions montrent l'intérêt de poursuivre le débat sur l'aspect qui a été le plus développé (les relations entre associations et institutions) mais aussi de cerner plus précisément la question « Qu'est-ce que les associations font au patrimoine ? » : comment le transforment-elles dans son contenu (matériel et immatériel), son rapport au passé et au contemporain, sa construction institutionnelle ou participative, les perceptions partagées ou conflictuelles qu'il suscite, la normalisation dont il est l'objet ? Il s'agira aussi d'interroger les effets de ces transformations sur la place des chercheurs et de la recherche académique, sur les institutions et sur les associations elles-mêmes.